

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jules-Verne**

PROVINCE DE QUÉBEC  
ÉCOLE JULES-VERNE

Le 30 octobre 2017

Procès-verbal de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Jules-Verne tenue le lundi 30 octobre 2017 à 18h30 à la salle de réunion.

**PRÉSENCES :**

Mme Sophie Giard	parent
Mme Brigitte Gauthier	parent
Mme Brigitte Habel	parent
Mme Murielle Robichaud	parent
M. Émile Medjouwa	parent
Mme Sarah Guilbert	enseignante
Mme Catherine Lamontagne	enseignante
Mme Marie-Ève Tremblay	enseignante
Mme Martine Poulin	technicienne service de garde
Mme Joëlle Pouliot	professionnelle

**ABSENTS :**

Mme Cynthia Dallaire-Gagnon	parent
Mme El Yakout Choukrad	personnel de soutien

**AUSSI PRÉSENT:**

M. Christian Urbain	directeur
---------------------	-----------

**1. ACCUEIL**

Mme Sophie Giard souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

**2. PRÉSENCES ET QUORUM**

Après avoir constaté le quorum, M. Sophie Giard ouvre la séance.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jules-Verne**

**JV17103001 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Sophie Giard fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Murielle Robichaud, secondée par Mme Sarah Guilbert et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**JV17103002 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2017**

Il est proposé par Mme Martine Poulin, secondée par Mme Brigitte Gauthier, et résolu :

**QUE** le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2017 soit adopté tel que proposé. (annexe 1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2017**

Il n'y a aucun suivi à faire au procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2017.

**5.1 RÉPERTOIRE DES FORMATIONS OFFERTES AUX PARENTS**

M. Urbain informe les membres du conseil d'établissement que la demande de formation aux parents a été acceptée par M. Martin Duquette, directeur du réseau des écoles de Montréal-Nord et Rivière-des-prairies. Il contactera donc la personne responsable de la formation pour convenir d'une date et des modalités d'animation.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a aucun public.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jules-Verne**

**7. POINTS EN ADOPTION**

**JV17103003 7.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2017-2018**

M. Urbain demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires sur les règles de régie interne. Il demande également s'ils souhaitent des modifications pour l'année 2017-2018.

Il est proposé par Mme Catherine Lamontagne, secondée par Mme Brigitte Habel, et résolu :

**QUE** les règles de régie interne soient adoptées soient adoptées telles que proposées. (annexe 2)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. POINTS EN APPROBATION**

**JV17103004 8.1 ACTIVITÉS ET SORTIES**

M. Urbain dépose le tableau des activités et sorties présentement prévues. Cette liste n'est pas complète et les activités et sorties qui s'ajouteront seront soumises pour approbation lors des prochaines rencontres du conseil d'établissement. (annexe 3)

Il est proposé par Mme Joëlle Pouliot, secondée par Mme Murielle Robichaud, et résolu :

**QUE** les activités et sorties prévues soient approuvées telles que proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**JV17103005 8.2 Horaire du 22 décembre 2017**

M. Urbain propose que l'horaire du 22 décembre, dernière journée avant le congé des Fêtes, soit modifié et qu'il y ait un départ hâtif. Les élèves dîneraient avec leurs enseignants et termineraient leur journée au plus tard aux heures suivantes :

Préscolaire : 13h22

Primaire : 14h05

Il y aura un seul départ en autobus pour les élèves du préscolaire et du primaire.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jules-Verne**

Il est proposé par M. Émile Medjouwa, secondé par Mme Sophie Giard, et résolu :

**QUE** l'horaire soit modifié le 22 décembre et qu'il y ait un départ hâtif selon les heures proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**JV17103006**

### **8.3 SEMAINE DE RELÂCHE – SERVICE DE GARDE**

Mme Martine Poulin informe les membres du conseil d'établissement qu'elle souhaite proposer un séjour de 3 jours (5 au 7 mars 2018) au camp Boute-en-train à Chertsey pour la semaine de relâche. Les coûts du séjour, incluant les couchers, les repas, le transport et les frais de garde seraient d'environ 205\$. Le camp s'adresse à tous les groupes d'âge.

Les inscriptions seront faites au mois de novembre. Un minimum de 35 inscriptions sera nécessaire pour assurer la tenue du camp. Les parents dont le compte a un solde impayé ne pourront inscrire leur enfant.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Tremblay, secondée par Mme Sarah Guilbert, et résolu :

**QU'**un camp de 3 jours soit proposé aux parents des élèves du service de garde pour la semaine de relâche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9. INFORMATION**

### **9.1 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Brigitte Gauthier informe les membres du conseil d'établissement qu'il y a eu une présentation du *Plan d'engagement vers la réussite* lors de la rencontre du comité de parents.

### **9.2 MOT D'UN REPRÉSENTANT DES ENSEIGNANTS**

Mme Marie-Ève Tremblay mentionne qu'elle est heureuse d'être membre du conseil d'établissement et ainsi d'avoir l'occasion de connaître les souhaits des parents.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jules-Verne**

**9.3 MOT D'UN REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

La représentante du personnel de soutien est absente.

**9.4 MOT D'UN REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Rien à signaler.

**9.5 MOT DE LA TECHNICIENNE RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE**

**9.5 APPLICATION *HOPHOP***

Mme Martine Poulin informe les membres du conseil d'établissement que les parents pourront utiliser, sous peu, l'application Hophop au service de garde.

HopHop est une application simple et sécuritaire qui permet au service de garde de synchroniser la préparation des enfants avec l'heure d'arrivée des parents à l'école. L'enfant peut ainsi terminer calmement ses activités avant de se préparer. Le temps d'arrivée estimé est dynamiquement calculé à partir du GPS d'un téléphone intelligent ou manuellement déterminé (application mobile ou version web).

Bref, quelques minutes avant l'arrivée des parents, le service de garde est avisé et peut informer l'éducatrice de faire préparer l'enfant. À son arrivée au service de garde, le parent peut donc récupérer son enfant plus rapidement.

**9.6 MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Il n'y a pas de représentant de la communauté.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jules-Verne**

**9.7 MOT DE LA DIRECTION**

**9.7.1 SEMAINE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**

M. Urbain informe les membres du conseil d'établissement des différentes activités qui se sont déroulées lors de la semaine de l'activité physique, soit du 23 au 27 octobre :

- Zumba (activité de lancement)
- Jogging matinal (mardi à vendredi, de 8h à 8h20)
- Capsules santé à l'interphone et pauses actives (30 jumping jacks)
- Collation santé le mercredi après-midi
- Activités spéciales durant les périodes d'éducation physique (ex. : mur d'escalade)
- Récréations spéciales en après-midi

Mme Sophie Giard demande si le jogging matinal pourrait devenir une habitude à l'école. La direction répond qu'il serait difficile d'assurer l'encadrement des élèves tous les jours, mais que cette initiative pourrait être reprise au printemps lors du Grand défi Pierre Lavoie.

**9.7.2 PROJET PILOTE ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ - SUIVI**

M. Urbain informe les membres du conseil d'établissement que le projet pilote pour le nouveau programme d'Éducation à la sexualité se poursuit cette année (3<sup>e</sup> année du projet). Il rappelle que le programme n'est toujours pas obligatoire dans les écoles du Québec. Les écoles l'appliquent sur une base volontaire.

M. Urbain ajoute qu'une étudiante en sexologie fait son stage à notre école et qu'elle est associée à l'implantation du programme d'Éducation à la sexualité. Entre autres, elle participe aux réunions du comité de planification et de suivi et elle accompagne les enseignants dans l'enseignement des apprentissages.

**9.7.3 GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE 2017**

M. Urbain informe les membres du conseil d'établissement que l'école a reçu un montant de 7 465\$ de l'équipe RBC Dominion Valeurs mobilières et de 375\$ de l'équipe RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec) pour l'édition du Grand Défi Pierre Lavoie 2017. Ces montants serviront à financer des projets ou l'achat de matériel en lien avec l'activité physique.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jules-Verne**

M. Urbain rappelle que le montant du Grand défi Pierre Lavoie 2016 a servi à acheter les buts de soccer dans la cour d'école et à payer une partie des coûts d'acquisition du mur d'escalade.

#### **9.7.4 ACLO CRÉOLE**

M. Urbain informe les membres du conseil d'établissement que l'activité ACLO créole sera reconduite cette année. Le processus d'engagement de l'animateur ou animatrice est en cours. L'activité devrait être offerte, comme l'an passé, aux élèves d'origine haïtienne de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années.

### **10. CORRESPONDANCE**

#### **10.1 SITE ET DOCUMENTS DE LA *FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC***

M. Urbain informe les membres du conseil d'établissement que la *Fédération des comités de parents du Québec* a un site internet et que celui-ci contient de nombreux documents d'information destinés aux parents. On y retrouve, entre autres, divers documents liés au conseil d'établissement et à la participation des parents à l'école, des documents de référence, des outils pour accompagner son enfant, etc. On peut également accéder à la version électronique de la revue *Action parents*. Cette revue traite de sujets liés à l'enfant, au rôle de parents, à l'école, etc.

La direction indique qu'elle ajoutera, dans le *Jules-Verne vous informe* du mois de novembre, l'adresse internet de ce site.

### **11. DIVERS**

Aucun sujet n'a été ajouté en *Divers*.

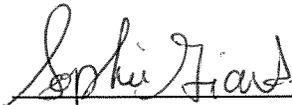
**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Jules-Verne**

JV17103007

**12. CLÔTURE**

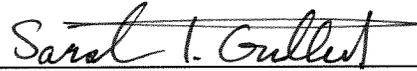
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Brigitte Habel, secondée par Mme Murielle Robichaud et résolu :

**QUE** l'assemblée soit levée à 19h25.



---

La présidente  
Mme Sophie Giard



---

La secrétaire  
Mme Sarah Guilbert